

Les Amis du Christ Roi de France

A.C.R.F
<http://www.a-c-r-f.com>

ÉDITIONS A.C.R.F.
50 AVENUE DES CAILLOLS
13012 MARSEILLE

Tel. 07 71 84 34 16

e-Mail editions@a-c-r-f.com
<https://boutiqueacrf.com/>

PIERRE VIRION

**«LE CHRIST QUI EST
ROI DE FRANCE»**

(saint Pie X)

AVANT-PROPOS

Une des plus notables affirmations de l'histoire, c'est que les peuples ne se donnent eux-mêmes ni constitution ni gouvernement. Malgré les apparences parfois contraires, un prince vient toujours à point, au moment où une certaine conjoncture rend plausible sa souveraineté ; une constitution, fut-elle l'objet d'un vote unanime, a toujours des initiateurs et surgit en des circonstances où l'on découvre que le peuple n'a ni l'entière disposition de sa liberté, ni le loisir de la réflexion. « *Ce qui est sûr*, dit Joseph de Maistre, *c'est que la constitution écrite des peuples n'est jamais le résultat d'une délibération* ». Encore nous plaçons-nous ici dans l'hypothèse la plus favorable. Que dire des changements de régime provoqués par coup d'état ou révolution ! Imagine-t-on, dans ces entreprises, la part prépondérante de quelques meneurs, d'une faction, d'un complot, de toute la machinerie montée derrière l'acte ostensible d'une masse plutôt révolutionnée que dressée de son propre mouvement ? L'histoire sérieusement méditée nous induira toujours à cette conclusion : un peuple reçoit ses maîtres plus qu'il ne les choisit. La Révolution Française en est pour nous l'exemple le plus classique. Affirmer, quand trois cents émeutiers à gage suffisaient pour prendre la Bastille, que la France entière s'est débarrassée de son roi, représenté comme un tyran, pour se donner une constitution libre, est une ironie amère ou une fable éculée. Jamais encore le bon peuple de saint Louis et d'Henri IV n'avait été aussi malmené qu'il le fut alors par d'infimes minorités préparant de longue main ou conduisant les différents actes du drame dont le dernier l'étouffa sous la Terreur. Mais si l'on voulait aussi se pencher sur l'origine des gouvernements qui, par la suite, présidèrent à ses destinées, on n'en trouverait pas un qui ne lui ait été imposé par la force ou la mauvaise foi et, le plus souvent, par les deux ensemble.

Le Premier Empire ne résulte pas du seul vouloir d'un général heureux ; il y avait derrière Bonaparte, pour le pousser à jeter à bas un régime déjà chancelant et désor-

mais inutile à leurs propres intérêts, tout un essaim de conventionnels, régicides pour la plupart, apeurés par la réaction et avides de conserver, à travers les vicissitudes de la politique, des avantages acquis par l'astuce et le crime. Le Second Empire, lui aussi, fut fondé sur le coup de force, après l'éviction des adversaires et sur les fallacieuses promesses d'un état-major politique uni dans le Carbonarisme. Quant aux quatre républiques réputées par la fausse histoire et la propagande quotidienne pour des régimes répondant aux vœux librement exprimés par la nation, il n'en est pas une seule dont la naissance n'ait eu d'autre cause que la conjuration et l'illégalité. L'histoire, mais l'histoire impartiale, l'atteste. La première ne fut pas votée par la Convention : il lui manquait six voix ; on la proclama quand même par un tour de passe-passe parlementaire le 21 septembre 1792. Il en fut de même pour la seconde décrétée à la Chambre par quelques braillards sous la menace d'un petit groupe d'insurgés et constituée à l'Hôtel de Ville en dehors de toute consultation populaire. La troisième fut proclamée d'abord par quelques milliers d'émeutiers parisiens, puis votée plus tard par une assemblée élue pour conclure la paix avec l'Allemagne et non pas, le décret de convocation en fait foi, pour élaborer et adopter une Constitution, le tout avec la complicité de l'ennemi : la correspondance de Bismarck en donne la preuve. Doublement illégale, elle ne l'est pas plus que la quatrième établie sur un mensonge : la prétendue fuite volontaire du chef de l'État français traîné en captivité par les Allemands et sur une sorte de plébiscite ordonné par un gouvernement sans titre, à l'encontre des dispositions constitutionnelles antérieures non abolies et où à peine trente-cinq pour cent des électeurs votèrent "oui", la majorité, par son abstention ou son vote négatif, ayant manifesté sa lassitude et sa réprobation.

Annonçant quatre ans à l'avance les révolutions de 1848, Disraeli disait : *« Le monde est mené par de tous autres personnages que ne se l'imaginent ceux dont l'œil ne plonge pas dans les coulisses »*. Rathenau, qui fut un moment le maître économique de l'Allemagne après la guerre de 1914, écrivait

déjà vers 1908 « *Trois cents hommes qui, tous, se connaissent et se cherchent des successeurs dans leur entourage, dirigent les destinées économiques du monde* ». Si nous voulions recourir aux exemples des nations étrangères, nous pourrions, en effet, faire les mêmes constatations. Le 25 décembre 1907, une publication française se faisait l'écho des bruits les plus pessimistes sur le sort du roi Don Carlos : cinq semaines après il était assassiné et l'on proclamait au Portugal une république longtemps préparée. En 1912, une autre annonçait le meurtre de l'héritier du trône d'Autriche qui, deux ans plus tard, déchaînait la guerre au déclin de laquelle devait s'écrouler la monarchie des Habsbourg. En 1931, *Le Figaro* et, en 1935, Mauricio Karl, dénonçaient les menées maçonniques en faveur de la révolution espagnole qui détrôna Alphonse XIII. Ainsi, ce que notre propre histoire nous enseigne comme une constante, ce que celle des autres pays nous présente comme un fait universel, c'est que jamais les peuples ne sont pleinement maîtres d'eux-mêmes. « *Une des grandes erreurs de ce siècle*, écrit encore Joseph de Maistre, *c'est de croire que la constitution civile des peuples est une œuvre purement humaine* ». On peut en dire autant des événements qui les conduisent. Gouvernés bien ou mal, ils ne se dégagent pas, quoi qu'on pense et malgré leurs volontés contraires, d'une puissance supérieure qui, se tenant au-dessus des nations, leur impose le maître qui les perd ou qui les sauve. La conclusion du "Discours sur l'Histoire Universelle" n'est une œuvre d'art que parce qu'elle atteint au plus haut point du Vrai : « *Dieu tient du plus haut des cieux les rênes de tous les royaumes... Il connaît la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit ; Il l'éclaire, Il étend ses vues et puis Il l'abandonne à ses propres ignorances ; Il l'aveugle, Il la précipite, Il la confond par elle-même... Dieu exerce par ce moyen Ses redoutables jugements selon les règles de Sa justice toujours infaillible* ».

Cette justice et ces jugements infaillibles tiennent compte, en effet, de ce que les peuples n'en sont pas moins solidaires des chefs qui leur ont été donnés, non pas toujours malgré

eux, mais le plus souvent en accord avec leurs dispositions sages ou folles, leurs désirs droits ou pervers. Ils ont, dans une certaine mesure, le gouvernement qu'ils méritent, parce qu'il y a une correspondance certaine entre celui-ci et les maximes qu'ils professent sur les choses maîtresses : la religion, la métaphysique, la morale, la nature de l'homme et son destin. Les Français ne se sont pas plus donné leur monarchie très chrétienne que leurs autres régimes. Mais cette constitution catholique, renversée par des factions irrégulières en faveur de gouvernements illégaux, apparaît par le fait même et invariablement comme la légitimité française jouissant par surcroît du privilège d'avoir été longtemps acceptée avec amour par le peuple. Le temps et les cœurs lui sont restés fidèles tant que la nation n'a perdu de vue ni ses origines, ni sa foi, ni surtout son rôle dans le monde, c'est-à-dire les trois choses qui font de la France ce qu'elle est ; elle a duré tant que les partis n'installèrent pas dans nos mœurs l'instabilité de leurs querelles et leur fausse métaphysique sociale. La nation française, chrétienne et familiale, consciente de sa mission catholique, appelait alors sur elle une royauté du même ordre, attachée au même message. Inversement, les républiques et l'empire la conduisant à des désastres, ont vécu sur un fond de pensées rationalistes et humanitaires. **La royauté du Sacre et la souveraineté du peuple ne marquent pas la différence qui existe entre l'oppression et la liberté, mais celle qui sépare la foi du naturalisme.**

Dira-t-on que nous nous faisons là l'avocat d'une cause politique ? La question importe peu. Il s'agit d'une évidence dont la constatation est essentielle à qui veut arriver loyalement à une conclusion qui dépasse d'ailleurs de beaucoup l'objection. La démocratie moderne et les principes de 1789, le libéralisme et le socialisme, l'étatisme totalitaire et le communisme évoluent tous, et quoique différemment, en vertu d'un même mysticisme foncier. L'humanisme de la Renaissance, brisant la grande synthèse de la Sagesse chrétienne a mis, voilà cinq siècles, l'homme au sommet de

l'univers. Un agnosticisme, latent ou avoué, a relégué le religieux au for interne, dans le domaine de l'opinion individuelle et, peu à peu, de l'inconnaissable, tandis que, dès le *Quattro Cento* italien, toutes les rêveries panthéistes de l'Ecole d'Alexandrie, de la Kabbale, de la Gnose ont envahi la pensée moderne. On en retrouve les traces chez les initiateurs des théories politiques qui reçurent leur application par la suite : Spinoza, les assidus des salons, des sociétés de pensées ou des loges maçonniques, au XVIII^e siècle ; les chefs d'écoles socialistes, Proudhon en tête, grand initié, ésotériste distingué ; les philosophes allemands, Fichte, Schelling, Hegel, Schopenhauer et Krause au XIX^e siècle. Le mysticisme de l'Homme antésocial ou archétype, hors du temps et des espaces, vers lequel tendent les générations et qui se réalise peu à peu dans l'individu « *émancipé* », « *libéré* », pour s'achever dans la Divinité en perpétuel devenir, qu'elle s'appelle l'Absolu, l'Infini, le Grand Tout ou l'Ensof kabbalistique, ce mysticisme imprègne les idées sociales. Sous l'individualisme exacerbé des démocrates, sous la mystique du peuple si bien décrite par Denis Cochin ou celle de l'État panthéistique ou totalitaire revendiquée hier encore dans leurs discours par Mussolini et les nationaux-socialistes, sous la mystique de l'Humanité, fonds doctrinal du marxisme, transparait ce culte de l'Homme devenant à lui-même « *son propre Roi* », selon le mot de l'Art royal maçonnique, et qui, par sa science, maîtrisant l'univers, abolit progressivement toute distinction entre la divinité et lui. De l'individu jaloux de ce qu'il considère comme ses droits d'homme, jusqu'à la collectivité s'érigeant en fin absolue de ceux qui la composent, c'est, avec des résonances sataniques, l'oblation de la vie, de toute vie à l'Humain et rien qu'à l'Humain divinisé : « *Eritis sicut dii* ». Vous serez comme des dieux ! Politique d'orgueil qui a déchaîné la haine, la guerre féroce entre les petits dieux ! Nous n'avons échappé, malgré le rationalisme, et nous n'échappons malgré le matérialisme, ni à la théologie, — celle de la religion humanitaire —, ni aux mysticismes de remplacement. Mais derrière l'aspect spectaculaire des événements qu'ils ont suscités, grimacent

la laideur et la misère d'un monde en faillite. Destructures, pillages, massacres en masse ne sont pas seulement l'effet d'une lutte d'impérialismes économiques ou ethniques, mais bien plutôt d'un cataclysme apocalyptique où, le surnaturel méprisé, les peuples s'abandonnent à la matière et à la mort.

Peuvent s'en rendre compte le petit nombre de ceux qui savent comparer la civilisation chrétienne et cette pseudo religion de l'humain. Car, certes, l'humain se divinise, mais pas par l'œuvre de l'homme, par celle de Dieu. Ce n'est pas l'homme qui se fait Dieu, c'est Dieu qui s'est fait homme : « *Et Verbum caro factum est* ». C'est, à l'opposé du mysticisme panthéiste, la doctrine et la mystique chrétiennes qui changent alors les pôles de la vie. Celle-ci ne consiste plus dans une comédie de sacration s'appliquant à tout ce qui vient de l'homme, bon ou mauvais, beau ou laid, sensuel ou spirituel, corrompu ou sain, pur ou impur, mais au contraire dans un dépassement de soi pour imiter, répéter en nous, tout ce que le Christ a mis de divin dans Son humanité, sœur de la nôtre. Et c'est du coup, avec des personnalités tout autres, des vérités, une doctrine, une ascèse sociales, en un mot une cité différente qui surgit appelant un autre gouvernement. C'était toute la sagesse du Moyen-Âge d'avoir conçu et construit un ordre social et international où le réalisme chrétien soudait étroitement le naturel et le surnaturel, le temporel et l'éternel.

Maintenant, la nécessité nous impose de revenir à la Vérité et à la mystique qu'elle engendre : la Foi vécue dans l'homme et la cité. En 1851, Blanc de Saint-Bonnet avait déjà sondé de son œil de prophète notre France contemporaine et il disait : « *Quand les hommes perdent de vue les nécessités morales, Dieu fait sortir la lumière des nécessités d'un autre ordre. Si la Foi n'est plus reçue par l'oreille, elle nous sera enseignée par la faim. Le christianisme constituera la société moderne ou la verra voler en éclats. Les faits économiques, avant peu, mettront les vérités à nu. Vos lois auront tout reconnu, tout consacré et tout administré ; les moyens humains*

seront tous employés : jamais armée plus nombreuse, jamais législation plus complète, jamais administration plus puissante ; alors, arrivés au bout des causes secondes, vous viendrez vous briser contre la cause première ! Ce ne sera plus la doctrine méconnue que l'on entendra, ce ne sera plus la conscience inécoutée qui criera. Les faits parleront leur grande voix. La vérité quittera les hauteurs de la parole ; elle entrera dans le pain que nous mangeons, dans le sang dont nous vivons ; la lumière sera du feu. Les hommes se verront entre la vérité et la mort... Auront-ils l'esprit de choisir ? »

* * *

Pour la France, choisir ne s'entend pas de l'invention d'un nouveau régime ajouté à tant d'autres. C'est une affaire bien plus profonde. Ce choix, pour être heureux, devra porter sur les notions les plus saines à réintégrer dans la vie publique, celle de l'État dont il faudra répudier l'idée césarienne introduite dans les mœurs et le droit, celle de l'autorité qui n'est pas inconditionnelle mais dont la légitimité, la force et la règle viennent de Dieu, celle de la liberté que l'on tient à présent pour une émancipation, une évasion hors les lois naturelles de l'homme et du corps social, celle de l'ordre international postulant une unité du genre humain dont le catholicisme seul possède la formule et que réalisa imparfaitement le moyen âge. Mais ce ne sont là que conséquences d'un retour plus décisif aux origines et aux « *lois traditionnelles et mêmes fondamentales* » par lesquelles, dit Léon XIII, « *se trouve déterminée telle forme de gouvernement* ».

C'est par cette voie en effet que nous nous retrouverons un jour en pleine réalité française et non pas en échafaudant des plans de circonstance qui ne nous guériraient jamais de notre mal. Quand on aura énuméré une à une toutes les erreurs, tous les clans, tous les complots : judéo-maçonnerie, libéralisme religieux et politique, capitalisme libéral, démocratie athée, totalitarisme païen, communisme et progressisme chrétien son allié, etc... , on aura souligné les formes

les plus voyantes, les plus violentes de ce mal. On n'aura pas découvert son vrai visage.

Liges et partis, tour à tour ou concurremment, ont appliqué leurs soins à guérir l'une ou l'autre de ces plaies. Chacun, de son mot d'ordre exclusif, a fait la règle suprême du salut. Chefs et partisans n'ont réussi qu'à diviser le pays en liant leurs ambitions au succès de leur formule. Ils ont échoué. C'est qu'on peut se dire antilibéral en professant le communisme, anticommuniste en soutenant le capitalisme tentaculaire et sans patrie, anti-juif étant raciste, antidémocrate parce que "fasciste" et vice versa. De Charybde en Scylla on oublie la ligne droite, le point essentiel. Une action partielle contre un seul aspect d'un péril aux cent têtes laisse la voie libre à ses autres manifestations.

Alors, à force d'être contre ou anti quelque chose, on devient tout entier négatif.

Et le sentiment national étant vidé de son contenu traditionnel et doctrinal, on en arrive à tout attendre de l'étranger. Tandis que les uns s'en remettaient à l'Allemand, les autres ne comptaient que sur l'Anglais ; l'Amérique vint recueillir les suffrages d'une adulation aveugle et le messianisme russe précipite notre chute.

C'est parce que la France n'est plus elle-même que tout ce qui lui est étranger se la dispute.

La vraie cause de ces maux, c'est l'abandon de notre Foi religieuse et nationale. Ces deux choses appliquées à la réalité française n'en font qu'une. L'une et l'autre, quoique distinctes, ne sont pas séparables.

Nous ne pouvons pas faire fi de l'existence pratique de la foi dans ce pays, de son importance dans un passé qui nous a fait ce que nous sommes, dans laquelle nous devons conserver notre être. Il faut même dépasser ce positivisme. N'y voir qu'un élément traditionnel ou utilitaire de notre vie nationale, c'est déjà la considérer comme morte. C'est déjà, implicitement, confesser qu'elle est sans raison actuelle de s'opposer désormais aux forces économiques, diplomatiques, culturelles, ethniques, etc... , qui se dresseront devant elle parées des faux attraits de l'opportunité ou du progrès. Elle

est, au contraire, d'une vivante actualité, car en nous mettant en garde contre ces attaques sournoises, elle maintient le pays dans sa voie.

Une foi n'est pas une relique, mais l'acte d'un être vivant. Une société, — la société française — au sens le plus rigoureusement réaliste du terme, est une personne morale vivante, comme la famille, comme l'Église. Sa foi représente quelque chose de son âme. Sans cette foi, cette âme ne se retrouve plus elle-même et la personnalité de la patrie s'efface. La France, aujourd'hui dépouillée de son âme chrétienne, est possédée par les esprits maléfiques.

Mais la Foi ne se résout pas en abstractions. Un homme qui embrasse la Foi en vit selon sa nature propre. Elle entre chez un peuple en composition avec un ensemble d'institutions, de coutumes et de traditions, avec un régime et des lois. Elle n'a pas illuminé une France travestie par notre imagination, mutilée par des fantaisies politiques, mais, concrètement, la France qu'une vie millénaire a pourvue d'une essence, d'un régime, d'une vocation, correspondant à son être réel. Ce régime c'était autrefois sa monarchie très chrétienne, dans laquelle le Roi, pour être une pièce essentielle, était cependant subordonné à une chose plus haute et plus sacrée encore. Car il y avait entre le régime et la Foi, entre le gouvernement et Dieu, un lien plus étroit qu'en tout autre pays. Ce lien c'était, nous entreprendrons de le démontrer dans les pages qui vont suivre, la réalité concrète, juridique, institutionnelle d'une Royauté divine qu'affirma Jeanne d'Arc et que l'histoire, loin de la démentir, confirme de siècle en siècle. Si ce régime fut abattu par la Révolution, ce ne fut ni pour sa forme ni pour son insuffisance. Ce fut, l'allocution consistoriale de Pie VI du 11 juin 1793 l'expose lumineusement, en haine du catholicisme, pour briser ce lien, pour arracher la France à cette Royauté et la mettre sous le joug du Contre-État, de la Contre-Église des sectes sataniques. Là, là d'abord est le motif de la Révolution. Car la constitution non écrite de la France, non seulement s'appuyait sur la doctrine de l'Église, mais incarnait dans

ses règles de droit la Royauté effective du Christ acclamé par les Francs. Cette **alliance** ou ce **pacte avec Dieu**, dont on parle sans trop en mesurer le poids, était, en fait, **notre loi fondamentale** qui, dominant de haut la monarchie, formait le sommet de l'édifice politique et conférait à la France une sorte de suprématie morale, un magistère civilisateur. « *Elle était surtout, dit Joseph de Maistre, à la tête du système religieux, et ce n'est pas sans raison que son Roi s'appelait très chrétien : Bossuet n'a rien dit de trop sur ce point* ». À qui douterait de ce lien sans pareil, de cette mission religieuse, ou de ce témoignage, nous pourrions citer celui d'un ministre allemand. Porté dans des circonstances où l'éventualité d'un rétablissement monarchique donnait à penser que celui-ci serait le signal d'un renouveau catholique et, par là, d'une renaissance de la prépondérance française, ce témoignage apparaît comme une confirmation éclatante. Bismarck écrivait au Comte d'Arnim, le 11 novembre 1871 : « *Nous devons désirer le maintien de la République en France pour une dernière raison, qui est majeure. La France monarchique était et sera toujours catholique. Sa politique lui donnait une grande influence en Europe, en Orient et jusque dans l'Extrême-Orient. Un moyen de contrecarrer son influence au profit de la nôtre, c'est d'abaisser le catholicisme et la Papauté qui en est la tête. Si nous pouvons atteindre ce but, la France est à jamais annihilée. La monarchie nous traverserait dans cette tentative. La République radicale nous aidera.*

« *J'entreprends contre l'Église catholique une guerre qui sera longue et peut-être terrible. On m'accusera de persécution. Mais il le faut pour abaisser la France et établir notre suprématie religieuse et diplomatique comme notre suprématie militaire.* »

Il faut être fort ignorant de la façon dont vont les choses, ou les voir sans les regarder, ou les regarder sans les comprendre, pour ne pas distinguer à travers les ignominies du présent que ni le matériel, ni la technique, ni la quantité, ne pourront venir en aide aux fausses disciplines dans les-

quelles le Christianisme n'a pas reconnu ses œuvres Le vrai, c'est que la Révolution se dévore elle-même. Sur les ruines accumulées, le spirituel est appelé à reprendre ses droits. Le monde à la dérive attend un ordre où la notion vraie de l'état, où l'alliance de la loi, du devoir et de la liberté ne soient plus des thèmes déclamatoires, où la hiérarchie repa-
raisse soutenue par un droit qui ne soit plus un légalisme désincarné ; il attend que la famille recouvre sa priorité de nature, les sociétés leur caractère familial, le travail une dignité qui ne soit plus ni la contrefaçon de la justice ni le masque de l'anarchie ; il attend enfin que l'économie soit humaine et morale. Mais ceci implique un ordre universel des valeurs et une incarnation de celles-ci dans les hommes et dans les institutions. Ceci implique la constance des principes moraux et politiques, l'adaptation de la science et de l'économie à l'homme, toutes choses dont seule l'Église a le magistère éprouvé et infaillible.

La France, par sa passion innée d'universalisme civilisateur, n'a-t-elle pas toujours dans son tempérament les ressorts propres à promouvoir un tel renouveau ? La France n'a-t-elle pas incarné cette notion de l'état, cette liberté, cette hiérarchie, ce droit, ce travail, cette constitution familiale ? N'a-t-elle pas fait vivre tout cela dans l'humaine matérialité de son corps ? N'allons pas, reconnaissant les problèmes de l'heure présente, oublier le trait indélébile et essentiel d'une Constitution non écrite dont le reniement définitif serait peut-être la perte de la France. Nombre de Français, sans doute, commençant à introduire des pensées chrétiennes dans leurs opinions, rêvent maintenant de rétablir, selon la doctrine catholique, des institutions et des mœurs publiques nouvelles rendues nécessaires par les pires conséquences des erreurs dont ils furent es témoins et peut-être les partisans, mais dont les essais successifs leur ont montré la malfaisance. Cette nostalgie du divin ne les poussera-t-elle pas plus loin encore dans une si belle ascension vers la vérité quand leur patrie possède dans ses traditions le plus bel exemple qui soit au monde d'un gouvernement, d'un État, d'une nation marqués spécialement par la royauté du

Christ ? Au plus profond de notre histoire et tout au long de notre vie nationale nous découvrons, avant la lettre, la reconnaissance du Christ-Roi. Là encore, la France fut la première comme elle fut la première à promouvoir le dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge. En possession d'un tel trésor politique et religieux, ne nous engagerons-nous pas dans cette voie royale dont l'assise est si sûre et l'horizon si grand ?

Revenir à son principe, n'est certes pas retourner en arrière. Jamais l'esprit qui animait la France n'a eu plus de chance qu'aujourd'hui de faire du nouveau. Reprendre sa place, c'est pour elle, à coup sûr, jouer un rôle de premier plan dans l'avenir. Saint Pie X, prévoyant le drame où nous nous débattons, parlait de ce renouveau comme d'une certitude dans son allocution consistoriale du 28 novembre 1911 « *Le peuple, disait-il, qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims, se convertira et retournera à sa première vocation* ». Son prestige et sa gloire furent toujours attachés à cette vocation. Les écroulements dont nous sommes témoins marquent à coup sûr l'heure de la France à condition que, redevenant elle-même, elle reconnaisse et appelle son maître qu'elle ne peut renier sans dépérir, son propre Roi, dont saint Louis et Louis XIV ne se disaient que les LieuTenants.

Et la légitimité est là. La légitimité contre laquelle on ne s'élève pas en vain sème déjà l'inquiétude dans quelques consciences attentives aux événements. Peut-être va-t-elle jouer bientôt un rôle plus grand encore dans les préoccupations d'un nombre croissant d'entre elles offensées par les conséquences d'une suite de régimes, de constitutions et d'institutions fondés sur des légalités artificielles et frauduleuses. À ces légalités successives et par cela même sans cesse révolutionnaires, dévoratrices à tour de rôle du travail des générations, elles veulent opposer une certitude apaisante, une foi nationale qui garantissent des lendemains meilleurs. Or, ce que fait l'homme n'est pas au-dessus de lui ; ce qu'il fonde participe à son instabilité, à sa faiblesse, à

son injustice. Il faut bien alors, pour être justes et fidèles à l'âme du pays, que le pouvoir et les institutions se rattachent, au-dessus de la légalité, à une légitimité hors d'atteinte. Les faits en instruisent les peuples et particulièrement le nôtre : l'absence de cette légitimité la fait cruellement sentir comme la pierre angulaire de la paix entre les nations ; écartée des lois constitutionnelles, elle se venge en s'y substituant l'État qui absorbe tous les droits, en multipliant les révolutions au milieu de l'immoralité publique. Chez nous, où, maintenant trahie et méconnue, elle s'inscrit cependant avec insistance dans l'histoire et dans les malheurs présents de la patrie, il convient de ne pas oublier que, voilà quinze siècles, le Christ, en marquant la France de son sceau, s'est emparé de son destin.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4
I. — LE CHRIST EST VRAIMENT ROI DE FRANCE	17
LA NATION DES FRANCS AYANT DIEU POUR FONDATEUR	19
JEANNE D'ARC	24
LA SIGNIFICATION DU SACRE	27
LA SUCCESSION AU TRÔNE	30
LE SACRÉ-CŒUR.....	35
II. — NOTRE-DAME DE FRANCE.....	47
III. — TOUTES LES LÉGITIMITÉS	57
L'ÉGLISE	57
LA FAMILLE.....	58
L'AUTORITÉ.....	61
LIBERTÉ, LIBERTÉ CHÉRIE... ..	69
LE LIBÉRALISME, C'EST LA TYRANNIE DU MAL	74
LES ARISTOCRATIES	75
LE DROIT.....	76
IV. — LA CHRÉTIENTÉ.....	81
LA CHRÉTIENTÉ DISPARUT.....	83
V. — LA VOCATION DE LA FRANCE	95
PRIÈRE POUR LA FRANCE	108
ANNEXES	113
LA LOI SALIQUE	113
LE TESTAMENT DE SAINT REMY	114
ÉDIT DE LOUIS XIII	116
PIE VI, EXTRAITS DU CONSISTOIRE DU 11 JUIN 1793..	119
CARDINAL PACELLI, LA VOCATION DE LA FRANCE	123

© Éditions ACRF, 2018
50 ave des Caillols
13012 Marseille

13 euros TTC

"Imprimé en France"

Dépôt légal : février 2018

ISBN 978-2-37752-037-4